

276. *Uruvachiro*. S'étend depuis le terrain de *Uchuppo Ubatapiri* jus-
 qu'à celle de *Ubrau-a-Ubaudia* sur environ trente brasses. Il
 s'étend aussi depuis le terrain de *Ura* jusqu'au sommet de la
 montagne sur environ cent brasses. *Pihavi Umanetia* a *Uman-
 ma* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Pihavi Umanetia* a *Umanma*

277. *Ureua*. S'étend depuis le terrain de *Pihavi Umanetia* a *Umanma*
 jusqu'à celle de *Ubrau* sur environ trente brasses. Il s'étend aussi
 depuis le terrain de *Umanma* a *Ura* jusqu'au sommet de la mon-
 tagne, sur environ deux cents brasses. *Ubrau-a-Ubaudia* est le
 propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Ubrau-a-Ubaudia*

278. *Ureua* a *Ubaudia*. S'étend depuis le terrain de *Ura* jusqu'au sommet
 de la montagne, sur environ cent brasses. Il s'étend aussi depuis le
 terrain de *Ubatapiri* jusqu'au sommet de la montagne, sur environ
 cent brasses. *Ubrau-a-Ubaudia* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Ubrau-a-Ubaudia*

279. *Ubatapiri*. S'étend depuis le terrain de *Ubaudia* jusqu'à celle de *Ura*
 sur environ trente brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de *Uman-
 ma* a *Ura* jusqu'au sommet de la montagne sur environ deux
 cents brasses. *Ura* a *Ubrau* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Ura* a *Ubrau*

280. *Ubatapiri*. S'étend depuis le terrain de *Ubrau* jusqu'à celle de *Uba-
 tapiri* sur environ deux cents brasses. Il s'étend aussi depuis le
 terrain de *Ubaudia* jusqu'au sommet de la montagne
 sur environ cent cinquante brasses. *Umanma* a *Ura* est le proprie-
 taire de ce terrain.
 Signé: *Umanma* a *Ura*

281. *Ura*. S'étend depuis le terrain de *Ubrau* jusqu'à celui de *Ura*, sur